

## Thématique : Lutter contre le basculement dans la délinquance

GO : Groupe Opérationnel composé des représentants de la commune, du Conseil Départemental, des Services Etat police gendarmerie mission locale, d'associations de prévention spécialisée et de médiation sociale, de centre social, PAEJ, bailleurs sociaux + tout autre acteur en charge d'une mission de service public)

Action	Objectifs de cette action	Public	Repérage	Moyens - outils -	Partenaires physiques et financiers	Evaluation	Difficultés identifiées dans la mise en œuvre de l'action.	Conseils
<p><b>Parcours citoyen :</b> 1<sup>er</sup> temps : découverte de l'environnement institutionnel local (mairies structures municipales commissariat gendarmerie tribunal...mission locale...) + ateliers de sensibilisation aux gestes 1<sup>er</sup> secours , + ateliers de sécurité routière, aux conduites addictives 2<sup>ème</sup> temps : immersion en stage non rémunéré dans une institution ou une association (3 semaines à 1 mois) ou engagement dans un service civique Contrepartie pour le jeune en stage non rémunéré : réponses concrètes aux pb (octroi d'une bourse pour le permis, formation carte de transport inscription dans un club sportif...)</p>	<p>Meilleure appropriation de l'environnement institutionnel et apporter une expérience concrète de la citoyenneté - Valorisation du jeune et engagement du jeune dans un processus de responsabilisation</p>	<p>Jeunes repérés 16 à 18 ans au comportement identifié comme générateur de troubles à l'ordre public et risquant de basculer après les premières incivilités -</p>	<p>Par les différentes institutions et organismes partenaires de la prévention de la délinquance. Prise de contact dans les quartiers au pied des immeubles - Fiche de liaison transmise au GO</p>	<p>Le GO « jeunes » établit la liste des bénéficiaires et réalise suivi et l'évaluation. La charte déontologique encadre le fonctionnement du GO et permet l'échanges d'informations confidentielles - Moyens physiques : référent de parcours (accompagnement du jeune rôle de médiation entre le jeune et institutions) - Maître de stage, un à deux accompagnateurs lors des visites. Différents professionnels (institutions associations) Convention de stage tripartite à prévoir entre le stagiaire l'institution d'accueil et l'organisateur du PC</p>	<p>FIPD Collectivités Conseil Départemental Régional</p>	<p>Nombre de bénéficiaires nombre et diversité des institutions partenaires nombre et diversité des stages proposés assiduité ponctualité suivi post parcours (données sur l'entrée dans des dispositifs d'insertion de formation d'engagement civique)</p>	<p>S'assurer de l'adhésion du jeune au projet de parcours citoyen - identifier un stage adapté - prévenir les à priori des jeunes vis à vis des institutions - Cette action suppose une réelle implication des institutions.</p>	<p>Action qui peut intervenir de façon précoce dès les premières incivilités. Suppose un travail du référent de parcours en amont avec partenariat varié pour identifier les stages accessibles et pour prévenir les éventuels à priori des jeunes vis à vis des institutions (ex police) - prévoir un bilan à mi parcours du stage (pour réajuster et identifier les difficultés éventuelles) + un debriefing en fin de stage - Prévoir des contreparties motivantes pour les jeunes en stage non rémunéré.</p>

--	--	--	--	--	--	--	--	--

--	--	--	--	--	--	--	--	--